

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 octobre 2011

---

LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2012 - (n° 3790)

Commission	
Gouvernement	

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 742

présenté par  
M. Bur

-----  
à l'amendement n° 138 de la commission des affaires sociales  
-----

à l'ARTICLE 7

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« au titre de l'année 2011 ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Sous-amendement de précision.